





# **Bulletin municipal 2022**

Colombier-Fontaine









## Le mot du Maire

Mes Chers Concitoyens,

Cela fait désormais deux ans que la crise sanitaire impacte nos vies personnelles et professionnelles, mais également la vie communale qui a dû s'adapter constamment aux évolutions épidémiques: protocoles sanitaires des écoles, organisations des manifestations, etc.

Toutefois, grâce à l'implication des forces vives de Colombier-Fontaine: bénévoles, associations, commerçants, élus municipaux, notre commune a connu une année 2021 riche en animations et en projets.

Aussi, nous avons pu inaugurer les marchés du soir de PMA, organiser grâce à l'association de chasse un vide grenier qui a rencontré un franc succès, nous retrouver le 13 juillet autour d'un bal et d'un très beau feu d'artifice, exposer pour la première fois lors des journées du patrimoine les souvenirs de notre riche histoire industrielle, participer à la lutte contre le cancer du sein dans le cadre d'octobre rose avec l'organisation de diverses activités, avec la présence de plus de 200 motards solidaires, participer au Téléthon et organiser des moments de convivialité à Halloween et à Noël. Notre village a été aussi tout au long de l'année joliment décoré et je tiens à remercier pour cela l'équipe de bénévoles qui y travaille ainsi que nos agents municipaux.

Je n'oublie pas évidemment nos associations qui ont su organiser de belles manifestations comme la Fontaine aux couleurs, le Club photo à travers leurs expositions ou nos amis du comité des fêtes d'Etouvans pour l'organisation du salon du vin et de la gastronomie.

Les projets municipaux avancent également avec l'inauguration du nouveau pôle sportif derrière l'ancienne piscine, l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme qui devrait enfin entrer en vigueur cette année, la rénovation de l'entrée de ville côté rue du Doubs autour de la véloroute qui est bien avancée, la sécurisation de la rue de la Chaiserie dont les retours des premières études sont en cours d'analyse.

Vous l'aurez compris, la transformation de Colombier-Fontaine afin qu'elle puisse gagner en attractivité et conserver son rôle de centre bourg, en pérennisant ses services et ses commerces est bien avancée.

De grands projets futurs qui verront le jour avant 2026 sont en cours d'étude comme la rénovation de notre groupe scolaire, l'installation de parcs photovoltaïques qui feront de notre commune un modèle dans le domaine des énergies renouvelables, l'implantation du village vacances entièrement écologique, la construction des appartements Néolia à destination des personnes âgées et la rénovation de nos friches industrielles.

Comme vous le voyez, l'ensemble de l'équipe municipale est déterminée pour poursuivre sur cette dynamique. Vous avez pu certainement lire récemment dans la presse que je suis candidat aux prochaines élections législatives. Je tiens à vous rassurer sur ce point: quoiqu'il advienne mon implication à Colombier-Fontaine restera totale tout le temps que vous voudrez bien m'accorder votre confiance. Notre commune a aujourd'hui une place importante dans notre agglomération, notamment du fait que je préside le groupe majoritaire au sein de PMA. Parlementaire, cette place n'en sera qu'encore renforcée.



Ayant dû malheureusement annuler la cérémonie de nos vœux prévue en janvier, j'ai tenu à vous adresser un message enregistré, afin de faire le point. Vous pouvez en prendre connaissance en flashant le code ci-dessous.

J'espère que l'évolution de l'épidémie nous permettra de nous retrouver bientôt autour d'un moment de partage et de convivialité.

Dans cette attente, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2022.

Matthieu BLOCH



# Vie municipale

## **Projet VILLA GENERATION**

Dans le précédent flash info, nous vous avions informé du résultat de la consultation faite auprès des habitants concernant la construction d'une structure pour les seniors. Pour mémoire, le résultat de l'enquête privilégiait la location adaptée et fonctionnelle (avec loyer modéré, éligible aux APL) à la place de l'accompagnement en semi dépendance. Aussi, suite à une réflexion globale et après présentation des projets, l'assemblée délibérante a validé le choix du prestataire (en tenant compte de l'appréciation des habitants). Le candidat retenu est NEOLIA.

Dès lors, en 2024, en lieu et place de l'ancienne piscine sortiront de terre 19 logements. La moitié de ceux-ci sera réservée aux habitants de la commune.

Il s'agira de 13 maisons de type T2 de 50 m2 et 6 maisons de type T3 de 63 m2 de plein pied avec terrasse ou balcon, un jardin et un garage, une salle commune pour la restauration et les animations. En plus, une hôtesse sera présente tous les matins pour aider les seniors aussi bien pour leurs courses, les rendez-vous médicaux, l'aide informatique que pour les animations : le but étant de créer un lien entre les locataires. La structure, située juste en face du City Stade constitue un atout pour le développement intergénérationnel en favorisant le contact et l'échange.

Concernant les attributions aux logements, toutes les tranches de revenus seront acceptées (30 % des logements seront réservés par l'Etat, 20% des garants par PMA et le reste pour les habitants de la commune). Les loyers se situeront entre 500 et 600 € et seront éligibles aux APL.

Un comité de pilotage se tiendra semestriellement entre l'hôtesse, la municipalité, NEOLIA et les habitants.

#### **ECO PARC**

Le projet du camping ECOPARC du Doubs a grandi dans l'imagination de deux personnes dynamiques et impliquées dans le territoire pour répondre à la demande croissante de tourisme vert en Franche-Comté.

L'objectif est simple : imaginer un écosystème, un lieu de déconnexion pensé pour être une parenthèse au cœur de la nature et offrir une expérience unique pour les touristes qui font une halte dans le Pays de Montbéliard.

L'implantation de ce camping écoresponsable à destination des cyclotouristes se situera derrière la future villa génération. On retrouvera des hébergements passifs en bois imaginés par le duo, une piscine naturelle, des lieux de convivialité, une lodge bien-être avec des cours de yoga, un restaurant où les voyageurs pourront préparer eux-mêmes leur repas ou profiter du savoir-faire du chef cuisinier. Dans les deux cas, ils auront la chance de savourer les produits du jardin biodynamique implanté sur le camping et de nombreux produits de producteurs locaux.

Les campings cars et caravanes ne seront pas acceptés.

Cet ECO PARC situé dans notre commune, sera un réel facteur d'attractivité, il permettra aux nombreux cyclotouristes qui emprunteront la nouvelle portion de l'EuroVéloroute6, de découvrir notre bourg et bénéficier d'un espace dédié et aménagé.

Les investisseurs ont mandaté deux bureaux d'études pour l'étude d'impact et de faisabilité, les retours se feront en ce début d'année. Ces constructions sont totalement réversibles avec un impact environnemental nul.

## **SECURISATION RUE DE LA CHAISERIE**

L'équipe municipale a constaté de sérieux problèmes d'insécurité rue de la Chaiserie qui se sont confirmés pendant la mise en place de la déviation lors de la construction de l'estacade.

INFO TRAVAUX

La Municipalité a donc décidé de réagir et d'en faire une priorité. Depuis plusieurs mois, des réunions de travail avec les services concernés se tiennent régulièrement en mairie et sur le terrain.

Le Cabinet NALDEO a été choisi pour mener à bien cette opération de sécurisation.

En fin d'année 2021, nous avons reçu des avant projets qui sont actuellement étudiés par la commission travaux, ceci afin que les travaux puissent débuter fin 2022.

Il s'agit d'une reprise complète des enrobés de la rue, prise en charge à 100% par le Département ainsi que la réalisation d'un trottoir sur toute sa longueur, celui-ci nécessitant un enfouissement des réseaux secs sur sa partie basse.

Le coût total des travaux s'élève à 739 250 € HT enfouissement compris et hors subventions.

Ce montant tient compte des derniers réajustements qui se sont avérés nécessaires lors de la dernière visite de chantier, ainsi que de l'augmentation actuelle du coût des matériaux.

Le plan comptable a été présenté de la façon suivante, au niveau des subventions, nous pouvons prétendre à :

L'OPSA pour **146 868€** 

*Au SYDED pour* **113 250€** 

A OPALE et PMA pour environ **135 000€ OPALE et environ 32 000€ pour le fond de concours PMA.** La DETR, les amendes de police et la PAC25 pour environ **113 000€** 

Soit un reste à charge pour la commune de *199 132 €* soit 26.9% du coût total dont 20 220€ déjà engagés sur le budget 2021.

Les chiffres présentés seront amenés à fluctuer en fonction des dernières contraintes de chantier et du montant final des subventions.

Lors de ces travaux, le Département contrôle de conformité d'Eau du Pays de Montbéliard va organiser des diagnostics assainissement des habitations de la rue en vue de s'assurer du bon raccordement des propriétés.

Pour plus de renseignements M. Éric BRULEBOIS se tient à votre disposition au 03.81.31.88.61.

## **AUDIT ENERGETIQUE DE L'ECOLE PRIMAIRE**

Le conseil municipal a accepté à l'unanimité la convention avec le SYDED pour la réalisation d'un audit énergétique de l'école primaire et maternelle pour un montant de 4 895 €HT soit 5 874 €TTC par la Société SOLUTIONS FOR ENERGY EFFICIENCY.

La Commune paiera 30 % de cette somme et 270 € de mise à disposition d'un agent du SYDED, soit un total de 2032.20 €.

Cet audit a eu lieu le 12 janvier 2022

## **EXTENSION DE L'ECOLE**

La municipalité étudie la possibilité de construire une extension de l'école actuelle qui regrouperait l'école élémentaire, l'école maternelle et les services périscolaires y compris la cantine sur le même site. Ce projet permettrait de libérer l'actuelle maternelle pour les associations et de récupérer la cantine située Grande Rue pour en faire la salle de convivialité, idéalement située entre l'église et le temple.

A cette fin, une assistance à la maîtrise d'ouvrage a été demandée au Département du Doubs.

La commission appel d'offres s'est réunie à titre consultatif mi-décembre pour examiner les 7 offres reçues.

La société « Tout un programme » a été retenue. Cette entreprise située à Mulhouse est expérimentée dans les projets d'extension des groupes scolaires.

Des réunions d'information et d'échange se tiendront entre la municipalité, le corps enseignant et les parents d'élèves.

## ACHAT D'UNE BORNE NUMERIQUE INTERACTIVE

Dans le cadre du plan de relance, le Gouvernement a lancé un fonds dédié à la transformation numérique des collectivités territoriales.

Ce fonds permet de soutenir l'innovation et la transformation numérique pour améliorer le service public. Il a pour objectif d'offrir aux territoires les moyens pour que tous les français bénéficient de services publics de qualité, plus simples, plus justes et plus efficaces.

Le Conseil Municipal a décidé d'acheter une borne numérique interactive qui sera installée à l'extérieur de la mairie afin de faciliter l'affichage légal et par la même occasion de moderniser et de simplifier la diffusion des documents relatifs à la vie communale.

La Société LDI nous a proposé une solution pour un coût de 14 838 € HT. Une démonstration a été faite en mairie.

Ce projet étant éligible au fonds de transformation numérique des collectivités, une demande de subvention a été déposée pour l'acquisition de cette borne.

Cette acquisition sera financée de la façon suivante :

- Fonds de transformation numérique à hauteur de 70 %,
- Fonds de Concours PMA à hauteur de la moitié restant à la charge de la Commune dans la limite de 80 % de subvention globale
- La Commune à hauteur de 20 %

## TRAVAUX STADE BAUMANN

Le stade a rajeuni grâce à des travaux de peinture des tribunes effectués par les membres du club de foot. Les agents de la commune ont réalisé des petits travaux pour la mise aux normes du stade sans oublier la tonte de la pelouse.



# **DECORATIONS DE NOEL**

Cette année, nous avons choisi de louer une partie des illuminations de Noël. Une concertation aura lieu cette année afin de déterminer si la location ou l'achat sera privilégié.

#### **VENTES DE LA COMMUNE**

Deux lots de **terrain à bâtir situés dans le lotissement de la cantine** étaient toujours en attente d'un acquéreur.

Il a été donc décidé de réduire le prix de vente des surfaces :

- Pour les terrains en zone constructible, le tarif initial était de 55 € TTC, il est donc passé à 44 € TTC.
- Pour les terrains en zone non constructible, le tarif initial était de 33 € TTC, il est donc passé à 16
  € TTC.

A l'heure d'aujourd'hui, les deux terrains sont vendus.

Le **bâtiment de l'ancienne poste** a trouvé un acquéreur pour la somme de 82 000 €.

Compte-tenu du bâtiment qui est à visée locative, une étude de rentabilité a été produite, un prix plus élevé rendrait l'affaire trop périlleuse pour un investisseur.

La **maison forestière** a également trouvé acquéreur par son locataire actuel qui a proposé à la Mairie de l'acheter au prix de 75 000 €. Ce qui a été validé par l'ensemble du Conseil Municipal.



## **COMMISSION JEUNES**

De nombreuses activités ont été organisées avec les membres de la commission jeunes notamment des sorties, ateliers, jeux sur le city stade. Merci à eux pour leur implication dans la construction des décorations pour l'embellissement du village.

## **SUBVENTIONS**

Une demande de subvention exceptionnelle a été demandée par la paroisse Saint Jean pour la réfection de la toiture et de la façade de l'église qui étaient très abîmées. Le Conseil Municipal a décidé de leur verser la somme de 3 000 €. Les travaux sont terminés.

Les dossiers de subventions 2022 seront envoyés aux associations prochainement avec un retour en mairie pour le 4 février.

## **CREATION DE POSTES**

En raison du départ à la retraite d'un agent et de la fin de mise à disposition d'un agent contractuel, deux postes d'adjoints techniques ont été créés. Leurs missions consistent à l'entretien des locaux communaux.

En raison de la demande de disponibilité d'un agent au service technique et pour renforcer l'équipe du fait de son absence, un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ième</sup> classe à temps complet a été créé.

## **NETTOYAGE DU BIE**

Un immense merci aux bénévoles et élus qui ont participé au nettoyage du ruisseau le Bié.

#### Vie sociale et CCAS

#### VISITE AUX ENTREPRISES DE COLOMBIER-FONTAINE

Au cours du mois d'avril, la Municipalité a souhaité rendre visite aux entreprises actives sur la commune.

Présentation des activités, échanges sur les projets, retours sur les difficultés face à la crise sanitaire... des retours positifs qui nous démontrent que nos entreprises se portent bien.

#### **BOITES A CHAUSSURES**

En partenariat avec les Restos du Cœur, la collecte de boites à chaussures surprise a été reconduite cette année. Encore une fois l'opération a été un succès. Merci aux nombreux donateurs ainsi qu'au Franças et aux enfants de Saint-Maurice.

#### **REPAS DES ANCIENS - COLIS**

Ce moment de convivialité, tant attendu, a été de nouveau annulé cette année suite aux restrictions sanitaires. Le CCAS a donc décidé de remettre un colis gourmand à toutes les personnes de plus de 65 ans, sous condition d'inscription via un courrier distribué dans les boîtes aux lettres. Au total, ce sont 188 colis offerts.



#### COLLECTE LIGUE CONTRE LE CANCER

Une année de plus, où la solidarité a été présente avec une collecte pour la ligue contre le cancer qui a rapporté la somme de 2 317 €.

## Vie scolaire – Numérique

# **ENIR (Ecole Numérique Innovantes et ruralité)**

L'ensemble du matériel informatique, commandé dans le cadre de la politique de développement du numérique pour l'éducation, a été installé au début de l'année scolaire.

## **NOUVELLE CLASSE**

Nous avons eu le plaisir de voir une classe s'ouvrir à la rentrée de septembre. La municipalité ainsi que l'ensemble des employés communaux ont travaillé pendant l'été pour réorganiser les salles des 2 écoles et installer le mobilier nécessaire dans cette nouvelle classe élémentaire. Celle-ci est gérée par deux professeurs des écoles.



## **PERISCOLAIRE**

La convention d'objectifs et de moyens passée avec les Francas a été modifiée. Le but est de lisser les tarifs par tranches d'imposition et de répondre aux besoins des familles sur les horaires du soir.

#### **ATELIERS NUMERIQUES**

Pays Montbéliard Agglomération a proposé une formation d'initiation aux outils numériques pour apprendre à utiliser simplement internet pour les tâches du quotidien. Un atelier a été organisé au sein de la commune. Les participants ont bénéficié de 5 séances de formation et 2 mois d'accompagnement.

## **PERI-SCHOOL**

PMA a proposé une formation pour les enfants des Francas. Ceux-ci ont créé un robot avec l'aide d'animateur sur 10 séances.

#### Vie associative – Commémorations – Animations

Tout au long de l'année 2021, il a été compliqué de maintenir les manifestations. Néanmoins, de nombreux moments d'échange et de convivialité ont pu être maintenus grâce aux nombreux bénévoles et à l'équipe technique qui ont œuvré pour l'installation du matériel permettant de respecter les gestes barrières et protéger l'ensemble des participants.

#### **CARNAVAL**

En raison de la crise sanitaire, le carnaval n'a pas pu se tenir dans les rues de Colombier-Fontaine. C'est pourquoi nous avons organisé un carnaval virtuel pour les enfants via la page Facebook de la commune. Les enfants avaient jusqu'à mi-février pour se déguiser et envoyer leur photo. Celles-ci ont été publiées avec l'autorisation des parents sur la page Facebook et ont été soumises au vote. Les 3 premiers gagnants se sont vus remettre un bon cadeau par monsieur le Maire. Une belle réussite qui a su égayer les enfants pendant cette période.

#### **VIDE-GRENIER**

En juillet, le vide-grenier organisé par l'ACCA (Association de chasse) a réuni plus d'une centaine d'exposants installés dans les rues du centre du village. De nombreux visiteurs sont venus découvrir les différents stands tout au long de la journée avec le soleil au rendez-vous.

#### **FETE NATIONALE**

Malgré l'annulation dans de nombreuses communes, nous avons souhaité maintenir la fête nationale avec au programme : distribution des lampions aux enfants pour le défilé avec les pompiers dans le village suive d'un magnifique feu d'artifice.

Sur place, les visiteurs pouvaient se restaurer et profiter des animations mises en place avec notamment les jeux gonflables qui ont fait le bonheur des enfants. Un DJ était également présent pour animer ce moment festif fort apprécié.



#### **MARCHE DU SOIR**

COLOMBIER-FONTAINE a été la première commune à accueillir le premier marché du soir de la saison organisé par PMA. Entre convivialité et charme des produits locaux, le centre du village a été animé par de nombreux producteurs, maraichers, fromagers... Les exposants présents de 16h à 18h30 ont pu accueillir les visiteurs en nombre dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

#### **JOURNEES DU PATRIMOINE**

Les journées du patrimoine ont eu lieu les 18 et 19 septembre 2021. L'occasion d'entrevoir l'unité et la diversité du patrimoine de notre commune. Cette année le thème de l'industrie a été mis en lumière. Après de nombreux mois de travail, la municipalité et les bénévoles ont pu faire découvrir aux visiteurs le riche patrimoine industriel de la commune avec notamment une exposition photos, des modèles de meubles, des plans, des films et des maquettes sur la Chaiserie Baumann, la Filature et la fonderie. Pendant la semaine qui a suivi, ce sont les enfants de différentes écoles qui sont venus découvrir l'exposition.

#### OCTOBRE ROSE

Les règles sanitaires moins restrictives au mois d'octobre, nous ont permis d'organiser cette importante manifestation à la salle des fêtes où étaient proposés de nombreux spectacles avec la participation de Katia et Louise, Croc en cirque, les Miss Cabrioles d'Etouvans ainsi que Martine Heidet qui a répondu présente pour la réalisation de toiles sur place à gagner au profit de la tombola.

Une marche solidaire a également été organisée dès le matin avec une collation payante au profit de l'action et une rose offerte.



A 13h, ce ne sont pas moins de 200 motards venus de toute la région et piloté par les FAG (Filles Au Guidon) et Monsieur le Maire qui ont répondu présents pour un cortège d'une heure environ avec un arrêt à l'usine BAUMANN pour des photos et vidéos inoubliables.

## **TELETHON**

Au programme : tartiflette et vin chaud à emporter sur le parvis de la Mairie et tombola géante avec une soixantaine de lots à gagner. Nous remercions l'ensemble des commerçants et associations de la commune qui ont offert tous les lots.

Le bénéfice total est de 1 238.32 €

Remerciements également à tous les bénévoles et membres du CCAS qui travaillent sur différentes actions tout au long de l'année.

#### **SPECTACLE**

Résidence artistique « Souriez, vous êtes dans le rouge », spectacle organisé en partenariat avec PMA et le Département sous le chapiteau de Croc en Cirque, merci à eux pour le prêt du chapiteau ainsi qu'à l'USCF, le club de gym pour le prêt des salles qui a permis à la résidence de répéter durant 1 semaine.

#### **HALLOWEEN**

Le 29 octobre, un défilé des enfants déguisés sur le thème d'halloween s'est déroulé dans le village suivi d'un goûter offert par les Francas et le CCAS.

Petits monstres, sorcières et vampires ont reçu des bonbons de la part de Monsieur le Maire déguisé en vampire le 31 octobre devant la mairie.

## **CITY STADE**

L'inauguration du City Stade s'est déroulée le 06 novembre en présence de Madame Christine BOUQUIN Présidente du Conseil Départemental ainsi que de nombreux élus.

#### NOEL

Le 23 décembre, l'association P'tits Cros a tenu un stand devant la mairie pour la vente de vin chaud, jus de pomme chaud et des gâteaux confectionnés par les familles. A cette occasion, nous avons eu la visite du Père Noël et Monsieur le Maire a distribué des papillotes aux enfants mais aussi aux grands gourmands.

#### **DOYENS**

Monsieur le Maire accompagné de son adjointe aux solidarités ont eu le plaisir de remettre à deux doyens de la commune leur colis gourmand.

Plusieurs expositions ont été maintenues à la salle des fêtes notamment par le Club Photo, la Fontaine aux Couleurs mais aussi le traditionnel spectacle des Brouillons de Culture.

#### **CEREMONIES COMMEMORATIVES:**

- ~ 29 avril 2021 : Hommage aux victimes et aux héros de la déportation
- ~ 08 mai 2021 : Célébration de la victoire de 1945
- ~ 18 juin 2021 : Commémoration de l'appel du Général De Gaulle.
- ~ 18 septembre 2021 : Cérémonie commémorative à la mémoire des jeunes FFI assassinés par les troupes d'occupation allemandes.
- ~ 11 novembre 2021 : Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.
- ~ 05 décembre 2021 : Hommage aux soldats morts pour la France en Afrique du Nord





Un grand merci aux élu(e)s et aux bénévoles qui ont participé à la création des décorations diverses et leurs installations dans le village tout au long de l'année et à l'organisation des manifestations.

#### **INFORMATIONS DIVERSES**

#### ✓ LISTE ELECTORALE

Election Présidentielle	Election Législative
Dimanches 10 et 24 avril 2022	Dimanches 12 et 19 juin 2022
Inscription liste électorale	Inscription liste électorale
Vous avez jusqu'au mercredi 2 mars 2022 pour vous inscrire en ligne 'service-public.fr' et jusqu'au vendredi 4 mars 2022 pour faire votre démarche en mairie.	vous inscrire en ligne 'service-public.fr' et

Pour s'inscrire sur les listes électorales de la commune, vous devez vous munir :

- D'une pièce d'identité Du CERFA n° 12669\*02 dûment rempli.
- D'un justificatif de domicile (facture EDF, télécom, Taxe d'habitation...)

Si vous ne pouvez pas être présent ce jour-là, vous avez la possibilité de faire une procuration à la gendarmerie. Les procurations peuvent se faire au format papier ou de façon électronique. Plus d'informations seront diffusées avant les votes

## ✓ RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes citoyens et citoyennes doivent se faire recenser entre 16 ans et 16 ans et 3 mois. Passé ce délai ils seront pénalisés pour la suite de leur parcours (inscription concours, permis etc...).

La convocation à la Journée Défense et Citoyenneté intervient entre 8 mois et 12 mois après le recensement. Il est inutile d'essayer de joindre le CSNJ avant la fin de ce délai.

Pour se faire recenser, il faut se présenter en mairie muni :

- de sa carte d'identité - d'un justificatif de domicile - du livret de famille

L'attestation de recensement est obligatoire et indispensable pour se présenter aux concours et examens y compris le permis de conduire.

#### ✓ COMMANDE DE BAC

<u>Rappel important</u>: Tous les nouveaux arrivants sont invités à se présenter en mairie pour effectuer les inscriptions d'usage.

Nous vous rappelons que <u>toutes les personnes qui arrivent ou quittent la commune de COLOMBIER-FONTAINE sont dans l'obligation de le signaler au secrétariat de mairie</u> afin de procéder aux inscriptions et radiations d'usage :

- Commande du bac et inscription pour les nouveaux arrivants. A défaut, une régularisation sera faite sur la facture depuis la date d'arrivée.
- Restitution du bac pour les habitants qui partent de la commune. A défaut, l'abonnement au service sera toujours actif.
- Changement de bac en cas de modification de la composition du foyer. A défaut, une régularisation sera également faite sur la prochaine facture.

#### Demain avec vous

Cher-ères habitant-es de Colombier-Fontaine,

Nous vous souhaitons le meilleur pour cette année 2022, bienveillance et solidarité doivent rester de mises particulièrement en cette période de crise sanitaire.

Plus que tout, nous vous souhaitons une bonne santé.

Sachez que nous continuons à vous représenter et que nous nous engageons dans tous les projets de notre commune comme par exemple la sécurisation de la rue de la Chaiserie, le projet de parc photovoltaïque, l'élaboration du PLU, l'étude de la réhabilitation des écoles, l'embellissement du village,

...

Tout ceci en veillant à rester, autant que faire se peut, dans des échanges constructifs au service des intérêts communaux.

La vie communale est l'affaire de tous, vous êtes les bienvenu-es aux différentes instances telles que conseils municipaux et divers comités consultatifs initiés en début de mandat.

Notre engagement se traduit aussi par notre participation aux commémorations officielles, aux diverses animations, aux travaux collectifs chaque fois que nous en sommes avertis.

Nous saluons et remercions ici les habitant-es et les bénévoles qui y participent aussi.

Pour 2022, nous aimerions que les difficultés à être informés par la majorité municipale de certains projets et décisions prises soient résolues.

Pour que l'implication de tous les membres de ce conseil municipal puisse être totale, il serait souhaitable d'augmenter la fréquence des commissions municipales et surtout de les articuler entre elles dans un souci de cohérence.

Nous nous tenons à votre disposition pour échanger sur les sujets qui vous tiennent à cœur.

Prenez soin de vous,

Philippe GEOFFROY, Nathalie JEANNEY, Géraldine SPARAPAN

Directeur de la publication : Matthieu BLOCH, maire de Colombier-Fontaine

Laurence PETROVIC, adjointe à la communication

Impression: Imprimerie CHOPARD

Ne pas jeter sur la voie publique